Version brève du rapport de gestion 2018 de l'ISFM

La fin d'une accréditation, c'est le début d'une autre

Comme chaque année, le rapport de gestion s'appuie sur des chiffres et des faits pour présenter les activités de l'ISFM ainsi que divers sujets ayant occupé le secrétariat, la direction et le comité.

Pour l'ISFM et les sociétés de discipline médicale, l'évènement majeur de 2018 a été la conclusion heureuse de la procédure d'accréditation: le Département fédéral de l'intérieur ayant décidé de reconnaître toutes les filières de formation postgraduée pour une nouvelle période de sept ans, l'ISFM peut continuer de reconnaître les établissements de formation postgraduée et de délivrer les titres fédéraux de spécialiste pour le compte de la Confédération. Mais cela ne signifie pas pour autant que nous pouvons nous reposer sur nos lauriers jusqu'à l'accréditation 2025. Alors que les structures et les conditions-cadres du système de santé évoluent rapidement, nous nous devons de réexaminer et d'actualiser en permanence les exigences en matière de formation postgraduée. Le choix et le nombre des interventions spécifiques exigées dans les catalogues des objectifs de formation en sont un exemple. Notre engagement en faveur de ressources suffisantes pour la formation postgraduée de la prochaine génération de médecins demeure également indispensable.

Le travail quotidien de l'ISFM consiste pour l'essentiel à traiter le plus rapidement possible, mais de manière consciencieuse, le grand nombre de demandes de titres de spécialiste ou de formations approfondies et de demandes de reconnaissance d'établissements de formation. En plus de nos autres activités, telles que l'attribution de crédits de formation continue, l'organisation de visites d'établissement de formation et de congrès sur la formation médicale, la communication d'une multitude de renseignements ainsi que l'attribution des Awards de l'ISFM, nous sommes encore très pris par la refonte du logbook électronique. Il s'agit d'un grand projet, mais nous avons déjà bien avancé.

Nous tenons à remercier vivement les collaboratrices et collaborateurs ainsi que les membres du comité et des commissions de l'ISFM, sans qui tout ce travail ne pourrait être accompli.



Dr méd. Werner Bauer, président de l'ISFM, et Christoph Hänggeli, avocat, directeur de l'ISFM.



La direction de l'ISFM: Regula Schmid, Giatgen A. Spinas, Jean Pierre Keller, Raphael Stolz, Werner Bauer et Christoph Hänggeli (de gauche à droite).

Entretien avec la direction de l'ISFM

Accréditée pour sept ans: la formation postgraduée obtient de bonnes notes

Les diplomates doivent être accrédités dans le pays hôte. Que signifie ce terme dans le contexte de la formation postgraduée?

Christoph Hänggeli: En Suisse, la formation postgraduée en vue d'un titre de spécialiste est régie par la loi sur les professions médicales. Depuis 2002, elle mène à un titre fédéral. Jusque-là, c'était la Fédération des médecins suisses (FMH), en tant qu'organisation privée, qui délivrait les diplômes de médecin spécialiste, alors connus sous le nom de «titres FMH». Selon la loi, une seule organisation suisse est responsable de la formation postgraduée pour le compte de la Confédération, en l'occurrence l'ISFM. Tous les sept ans, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) évalue les filières de formation postgraduée et juge si l'ISFM et les sociétés de discipline médicale s'acquittent suffisamment bien de leur mission pour que leur mandat soit reconduit.

Cela semble être un processus complexe. Comment cette accréditation se déroule-t-elle?

Werner Bauer: Une évaluation pertinente nécessite en

effet un travail considérable, associant l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ), la Commission des professions médicales (MEBEKO) de la Confédération, l'ISFM et l'ensemble des sociétés de discipline responsables d'un titre de spécialiste. La procédure va de l'élaboration de standards de qualité par l'OFSP et l'AAQ à la rédaction d'un rapport d'autoévaluation détaillé par l'ISFM et chaque société de discipline en passant par les «tables rondes». Il s'agit d'audiences avec des experts nationaux et internationaux; leur expertise sert de base à la décision d'accréditation.

Au final, qui décide de l'accréditation?

Christoph Hänggeli: Les sociétés de discipline et l'ISFM peuvent d'abord s'exprimer sur le rapport d'experts qui les concerne. L'OFSP prépare ensuite la décision, notamment en consultant la MEBEKO. C'est le chef du DFI qui prend la décision finale. Quelque 45 décisions nous parviennent de son bureau, car chaque filière de formation postgraduée obtient sa propre accrédi-

tation. Chaque document est accompagné d'un bulletin de versement, les coûts de l'ensemble de la procédure, soit environ un million de francs, nous étant facturés. On peut se demander en toute bonne foi si c'est vraiment juste que nous devions payer pour obtenir la permission d'assumer une tâche essentielle pour l'avenir du système de santé. Les sociétés de discipline n'ont cependant rien à débourser, puisque l'ISFM règle les factures.

L'accréditation a certainement demandé un grand investissement, sans compter les taxes?

Raphael Stolz: Les responsables au sein des sociétés de discipline et de l'ISFM ont investi un temps considérable. Le rapport d'autoévaluation comprenait neuf chapitres, consacrés à une multitude de questions sur tous les domaines imaginables de la qualité, et une évaluation générale. L'élaboration de ces documents a pris beaucoup de temps et souvent arraché les soupirs de certains responsables, qui s'engagent bénévolement pour la formation postgraduée, c'està-dire surtout pendant leur temps libre. Nous avons pourtant constaté que la qualité des rapports et des prises de parole lors des discussions d'experts était, à quelques exceptions près, remarquable et méritait une grande reconnaissance.

Finalement, quel a été le résultat de l'accréditation?

Werner Bauer: J'aimerais citer une phrase clé de la lettre que le conseiller fédéral Alain Berset a adressée à l'ISFM: «Je suis très heureux que tous les acteurs impliqués dans cette procédure soient parvenus à une appréciation globalement positive de la qualité des filières de formation postgraduée en médecine humaine.» Pour six sociétés de discipline, l'accréditation était assortie d'une ou plusieurs conditions à remplir dans un délai raisonnable. En outre, les experts ont formulé toute une série de recommandations, que les sociétés de discipline pourront suivre lorsqu'elles réviseront leurs programmes de formation postgraduée. Le conseiller fédéral Alain Berset insiste également sur l'autonomie de l'ISFM: «Le fait que l'ISFM soit une organisation autonome, ne dépendant pas des intérêts des associations professionnelles, est jugé pertinent et nécessaire par le groupe d'experts.»

Donc, une fin heureuse et sept ans de repos?

Giatgen Spinas: Nous pouvons bien être satisfaits du

Correspondance: Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) FMH Elfenstrasse 18 Case postale 300 CH-3000 Berne 15 Tél. 031 359 11 11 siwf[at]fmh.ch

Version complète du rapport de gestion de l'ISFM

Vous trouverez la version complète du rapport de gestion de l'ISFM incluant la rubrique «ISFM Compact» et une rétrospective du secrétariat de l'ISFM sur le site Internet de l'ISFM: www.siwf.ch \rightarrow L'ISFM en bref \rightarrow Rapports de gestion

résultat de l'accréditation et avons une fois de plus été mandatés pour délivrer les titres fédéraux de spécialiste pendant les sept prochaines années. Nous regrettons un peu, mais cela semble inévitable dans une procédure d'accréditation, qu'il faille investir énormément de ressources pour décrire la situation actuelle et la présenter comme digne de reconnaissance, alors que les défis ou les points faibles, qui sont certes demandés, ne doivent pas peser trop lourd. Cela signifie qu'au lieu de se reposer sur leurs «lauriers accrédités», l'ISFM et les sociétés de discipline devront sans trop attendre tout mettre en œuvre pour obtenir à nouveau de bons résultats dans sept ans. Les mutations structurelles en cours, l'évolution des méthodes médicales et didactiques, le manque de temps et de moyens financiers, les conséquences de la numérisation et beaucoup d'autres défis exigent un engagement sans faille pour maintenir le niveau élevé de la formation postgraduée.

L'année 2018 a-t-elle été marquée par d'autres activités importantes?

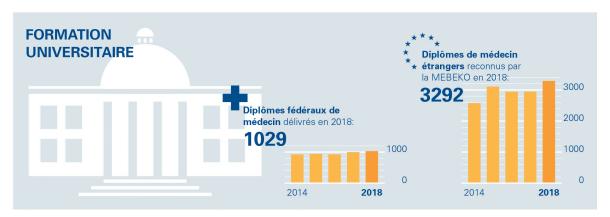
Jean Pierre Keller: L'ISFM a accompli beaucoup d'autres activités: en plus des tâches quotidiennes telles que l'évaluation des demandes de titres ou des demandes des établissements de formation postgraduée, l'organisation de plus de 100 visites d'établissements, le soutien aux sociétés de discipline lors de la révision des programmes de formation postgraduée, la gestion de la plate-forme de formation continue et l'octroi de crédits pour des sessions de formation continue, nous avons investi beaucoup de temps et de moyens financiers dans la refonte du logbook électronique.

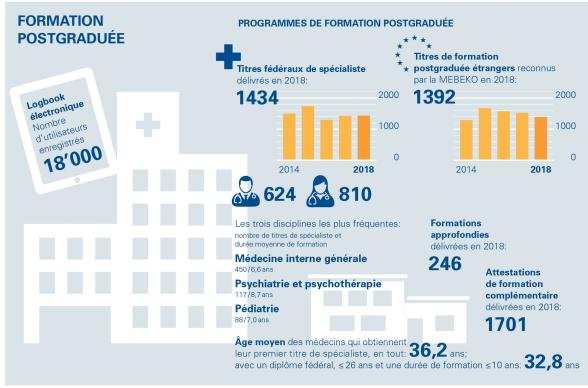
Christoph Hänggeli: C'est exact. Nous avons dû reconnaître que le programme utilisé jusqu'ici n'était plus à la hauteur des exigences et que l'on ne pouvait plus le développer. Le nouveau logbook électronique est un projet de grande envergure. Nous estimons que sa mise en œuvre échelonnée pourra démarrer en 2019/2020.

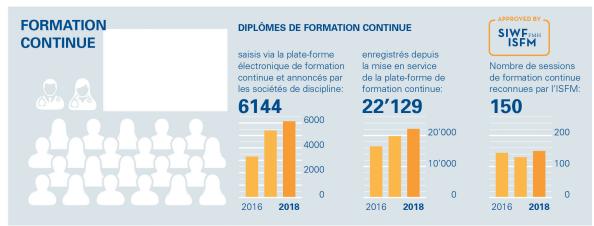
Regula Schmid: Il faut aussi absolument mentionner une méthode didactique qui a déjà été introduite dans les études de médecine et qui est sur le point de faire son entrée dans la formation postgraduée. Il s'agit des «entrustable professional activities» (EPA). Les catalogues habituels comprenant d'innombrables objectifs spécifiques sont remplacés par des ensembles de compétences acquises et validées pas à pas. Un groupe de travail développera les bases pour l'application de cet outil innovant dans la formation postgraduée.

Crédit photo Tobias Schmid / ISFM

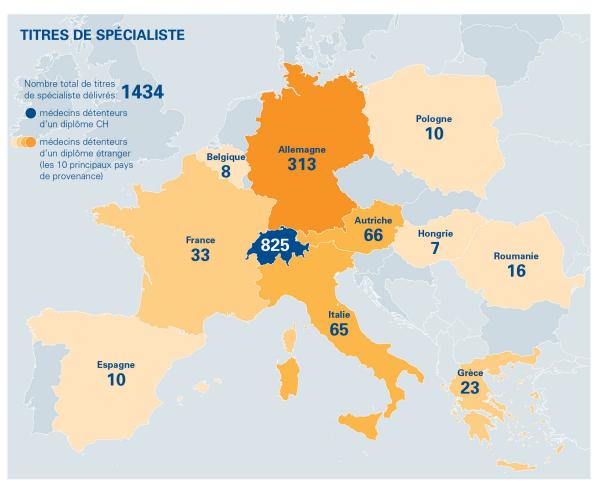
SIWF_{FMH} | 2018







SIWF_{EMH} | 2018



ENQUÊTE AUPRÈS DES MÉDECINS-ASSISTANTS

8239

médecins-assistants ont participé à l'enquête (taux de réponse 70,06%)

1188

établissements ont été évalués

79 médecins sur 100 considèrent que les établissements de formation postgraduée contribuent beaucoup à énormément à la collaboration avec le personnel infirmier.



52 médecins sur **100** considèrent que l'utilisation économique des ressources dans le cadre des diagnostics et des traitements est importante à très importante.



 $76\,\text{m\'e} decins sur \,100\,\text{recommanderaient leur\'e tablissement de formation postgradu\'ee}.$

